

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département de la Haute-Savoie



Commune de Fillière

300 rue des Fleurtes
Thorens-Glières
74570 FILLIÈRE
TEL. 04 50 22 82 32
accueille@commune-filliere.fr

Feuillet n° 2026-041

■ Délibération

N° 2026-35

Séance du 27 mars 2026

DÉSIGNATION DES CONSEILLERS DÉLÉGUÉS

A dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le 23 mars 2026, s'est réuni dans les locaux de la salle Tom Morel sise 188 rue des fleurtes - Thorens-Glières - 74570 Fillière, conformément à la délibération n°2026-029 du 23 février 2026 qui fixe les lieux de réunion du Conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Jean-Charles MAXENTI, doyen de l'assemblée.

Nombre de membres en exercice : 33 Présents : Pouvoirs : 1 Votants :

Présents : ALESINA C. - ANSELME C. - AUBERT F. - BANERAS H. - BARRES L. - BENEDETTI B. - BERTHOLIO C. - BOCQUET J. - BOCQUET N. - BOLLARD N. - BOUCLIER S. - BURDIN C. - CHAPPAZ B. - DAUBERCIES A. - FAVRE-FELIX D. - FUMEX A. - GRANGE A. - GUENAT T. - GURLIAT C. - LONGERAY A. - MACHEDA P. - MAXENTI J.-C. - MERCIER-GUYON C. - MEURICE E. - MEYNET P. - PONCET-FILLION S. - RUBIN-DELANCHY J.-Y. - RUBIN-DELANCHY J. - SONDAZ C. - TAGAND F. - THABUIS F. - VEYRAT-MASSON A. - ZANNINI D.

Excusés : RUBIN-DELANCHY J. (pouvoir à BOCQUET N.)

Absents :

Secrétaire de séance : Christelle ALESINA

Entendu l'exposé suivant :

Les conseillers délégués n'ont pas à être élus par le conseil municipal, comme ont pu l'être précédemment le maire et les adjoints au Maire. Cependant, il est proposé à l'assemblée délibérante de prendre acte de la désignation de plusieurs conseillers municipaux délégués.

Etant précisé que la seule délibération à prendre, s'agissant des conseillers délégués, sera celle relative aux indemnités de fonction.

Ensuite, il reviendra au Maire d'attribuer, par arrêté municipal, les délégations qu'il souhaite ou non aux conseillers de son choix.

Aussi,

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT),

Le Conseil Municipal,

■ **PREND ACTE de la désignation en tant que conseillers municipaux délégués, ainsi que de leurs attributions, de :**

Monsieur Christophe BERTHOLIO (Sécurité, proximité, cadre de vie)

Monsieur Jacques BOCQUET (Cérémonies et manifestations officielles)

Monsieur Nicola BOLLARD (Vie locale)

Monsieur Alexandre LONGERAY (Infrastructures et réseaux publics)

Monsieur Patrice MEYNET (Numérique)

Madame Audrey VEYRAT-MASSON (Affaires scolaires)

Madame Delphine ZANNINI (Petite enfance)

Le Secrétaire de séance
Christelle ALESINA



Le Maire
Christian ANSELME

